MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du dix octobre — an mil huit cent seize, à dix heures du Matin

Cauvin

N° 15

ACTE DE MARIAGE de Jean François Cauvin
âgé de vingt quatre ans, né à La Garde — département du var — le vingt six du mois de novembre mil sept cent nonante deux — domicilié à La Garde — département du var — fils Mineur de Joseph Cauvin — domicilié à La Garde — département du var — et de Marie Guiard

Et de Marguerite Caroline Guiel
âgée de vingt quatre ans, née à La Garde département du var le vingt neuf du mois de Mai mil sept cent nonante deux domiciliée à La Garde — département du var — fille Majeure de honoré Guiel cultivateur
domicilié à La Garde — département du var
et de feu victoire aznar

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous le vingt neuf Septembre et le dix octobre courant desquelles il resulte qu'il n'y a eu ni opposition ni empêchement au dit Mariage d'après le terme prescrit par la loi, la présence du père et de la Mere de l'futur epoux, les présence du père et de la future epouse dûment leur consentement et approbation au dit Mariage, vu les extraits de naissance de l'futur epoux et de la future epouse vu aussi l'extrait de décès de la mere de l'futur epoux et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre 6 du titre 5 de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marguerite Caroline Guiel — l'autre Jean François Cauvin

En présence de Jean François Guiel domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt neuf ans, profession de propriétaire
De Justin pascal angelin domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt deux ans, profession de tailleur de la Marine
De florentin fillol domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt quatre ans, profession Cultivateur
Et de Joseph Latty domicilié à La Garde — département du var — âgé de soixante ans, profession de propriétaire

Après quoi, moi pierre jean Maria Maire de La Garde — faisant fonction d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, et les epoux et leurs parens déclarés ne le savoir faire

Angelin — Latty — Guiel — Fillol — maria

MAIRIE de La Garde — ARRONDISSEMENT de Toulon

Du douze novembre — an mil huit cent seize, à neuf heures du matin

Gasquet

ACTE DE MARIAGE de Louis Thomas Gasquet
âgé de vingt huit ans, né à Cuers — département du var — le sept du mois de Mars mil sept cent quatre vingt dix domicilié à Cuers — département du var — fils majeur de Louis Jean Thomas — domicilié à Cuers — département du var — et d'Isabelle gabriele Barton

N° 16

Et de Louise Marthe aurran
âgée de vingt trois ans, née à La Garde département du var le trente du mois de plusieurs ~~mil sept cent~~ domiciliée à La Garde — département du var — fille majeure de feu charles aurran
domicilié à La Garde — département du var
et de feu Catherine vitton

Les Actes préliminaires sont les publications faites par nous le jeudi 1er septembre courant, desquelles il resulte qu'il n'y a eu ni opposition ni empêchement au dit mariage d'après le terme prescrit par la loi, la présence du père et de la mere de l'futur epoux, la présence de la grand mere de la future epouse dûment leur consentement et approbation au dit mariage, vu les extraits de naissance de l'futur epoux vu aussi les extraits de décès du père et de la mere de l'futur epouse et le tout en forme : de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre 6 du titre 5 de la loi du 25 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et les devoirs respectifs des Époux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Louise Marthe aurran — l'autre Louis Thomas Gasquet

En présence de Joseph aurran domicilié à La Garde — département du var — âgé de trente quatre ans, profession de Guide changeur
De Justin pascal angelin domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt deux ans, profession de Garçon de la marine
De Joseph charles Gaumon domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt six ans, profession de boulanger
Et de Joseph Tuquet domicilié à La Garde — département du var — âgé de vingt six ans, profession de menuisier

Après quoi, moi pierre jean marie Maire de La Garde — faisant fonction d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, les epoux et les témoins, à la peine de la mere de l'futur epoux et les futurs epoux ont déclaré ne savoir faire.

Joseph aurran — Gaumon — Angelin — Tuquet — maria — Gasquet — Cauvin